

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DAC 597 Subventions (10.000 euros) à deux associations au titre de l'action culturelle locale du 5e, l'association Ciné d'hier (7e) et l'Association pour la Connaissance et la Diffusion du Jazz Classique ACDJC (91).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à deux associations, l'association Ciné d'hier et l'Association pour la Connaissance et la Diffusion du Jazz Classique (ACDJC) ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 30 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement est attribuée, sur proposition de la Mairie du 5e arrondissement, à l'association Ciné d'hier, 36, rue de Verneuil 75007 Paris, pour ses projections en plein air dans les arènes de Lutèce dans le cadre des Lutéciennes, qui se dérouleront en septembre 2016 pour un montant de 5.000 euros. 2016_06418 - Simpa 58541.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement est attribuée, sur proposition de la Mairie du 5e arrondissement à l'Association pour la Connaissance et la Diffusion du Jazz Classique ACDJC, 5, avenue des Cottages 91400 Orsay, pour sa participation au concert annuel du Festival Jazz Band Ball, qui se tiendra en novembre 2016, pour un montant de 5.000 euros. 2016_06533 - Simpa 184633.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2016 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 ; provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO